© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Mon frere

Par Profil supprimé Postée le 26/10/2009 02:47

> s'il vous plait je cherche a avoir le plus d'informations possible pour savoir comment me comporter vis a vis de mon frere, un jeune de 26ans qui travail dans une societe respectable 5ans d'experience, cela fait plus de deux ans qu'il ne parle plus a ma mere ni a ma soeur il developpe des troubles d'ordre psychologiques je precise qu'il a un comportent tres violant vis a vis d'elles.. il n'arrive pas aux mains mes il est constament en colere en vers elles il les insulte a chaque occasion qui se presente, je precise aussi que durant ces deux derniere année il ne dors plus la nuit ce qui influence sur son travail ilest tt le temps en retard . vu son comportement je ne peut pas sortir de la maison sans reflechir au pire j'ai peur qu'il leur fasse du mal.
> mon frere fume beaucoup il touche au canabis, l'alcool, et parfois les psychotrope ce qui je crois lui a donner des allucinations il est sure d'idées qui sont totalement fausses on a essayer de l'aider pour qu'il sorte de cette coquille ,en lui donnant des preuve tangible qu'il a totalement tors et que ce n'est pas la verité ce qu'il dit mais rien a faire on dirait que nos peroles re bondissent c comme si on parlais a un mur , on a essayer de l'amener voir un psy mais il n'a pas voulue
> je vous en pris dites mois comment deverais je me comporter en vers lui ? en sachant que la perole n'a aucun effet sur lui .

Mise en ligne le 28/10/2009

Bonjour,

Nous entendons votre désarroi et inquiètude concernant votre famille.

A la lecture de votre mail, nous nous sommes demandé si votre famille était en Charente ou si elle vivait à Alger. Nous sommes partis sur la seconde idée. Si ce n'était pas le cas, n'hésitez pas à nous réecrire.

Au vu de ce que vous décrivez,il apparait que votre frère est en grande difficulté psychologique. La violence vis-à-vis de vore mère et soeur, les insomnies chroniques, les hallucinations,le repli sur soi et la consommation de produits, sont des manifestations d'un état psychologique très fragilisé.

Dans une telle situation, une hopitalisation, associée à un traitement adapté, pourrait être envisagée dans la mesure du possible.

Pour vous soutenir dans ces moments difficiles, vous pouvez vous adresser dans un centre de soins spécialisé aux toxicomanes de votre département. Les consultations sont confidentielles et gratuites.
Vous trouverez les coordonnées du centre sur notre site internet dans la rubrique "Adresses Utiles".

Par ailleurs, si votre famille réside en france, elle aussi pourra être écoutée et soutenue dans un centre de soins spécialisé aux toxicomanes.

Vous pouvez aussi appeler Drogues Info Service au 0800231313 de 8h à 2h, appel gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.